

Prélèvement automatique de la cotisation

De nombreux camarades nous interrogent - par écrit ou par téléphone - pour savoir où ils en sont du paiement de leur cotisation (fixée à 100 F à partir de cette année).

Pour éviter ces incertitudes, ne serait-il pas plus simple d'adopter le système de prélèvement automatique ? Une prochaine note vous en précisera les modalités, très simples.

En outre, cela faciliterait beaucoup le travail de notre trésorier, travail très absorbant en raison du nombre de nos adhérents et de l'ensemble de nos activités.

P.B.

Faire connaître l'AAM

Voici une suggestion de texte à utiliser le cas échéant pour présenter l'AAM, ceci notamment à l'intention des correspondants régionaux.

"L'Association des Anciens de la Météorologie (AAM) est une société du type "Amicale" qui fonctionne depuis plus de 40 ans et regroupe actuellement près de 500 adhérents. Elle bénéficie de l'appui logistique de Météo-France et adresse à ses membres un Bulletin tri-annuel complété selon les besoins par des lettres donnant des informations précises. Elle leur propose également des visites et des voyages, tant en France qu'à l'Etranger : en 1993 le Mexique, en 1994 le Viet Nam. Enfin elle s'efforce d'aider ses six délégués régionaux à développer des activités pour la zone de leur ressort. Les Adhérents de l' AAM étaient à l'origine des agents retraités de la Météorologie nationale ou des militaires ayant été affectés dans cette Administration . Mais ces derniers deviennent de moins en moins nombreux. D'au tres par l'intérêt pour la Météorologie s'est grandement développé au cours des 20 dernières années. L' AAM serait désormais heureuse d'établir des liens avec des " Météorologistes venus d'ailleurs " et elle a récemment modifié ses statuts dans ce sens. Elle fait donc appel à tous ceux qui ont travaillé , ou travaillent encore, dans le domaine de la Météorologie : climatologues, géographes, hydrologues, agents des Compagnies Aériennes, marins, etc . . La cotisation annuelle est actuellement de 100 F. Pour tous renseignements, veuillez écrire à : Association des Anciens de la Météorologie 7, rue Teisserenc de Bort Trappes 78190 ou téléphoner le mardi matin à la permanence.